CAPA (Travaux forestiers)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capatravauxforestiers.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

E1 Situations de la vie courante

Session 2020 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte

Code sujet **2020-CAP49-SEC-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Attractivité et choix d’un stage à l’étranger
6 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Exercice 2 — Planification du voyage au Canada et budget du séjour
5 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Exercice 1

10 points

Attractivité et choix d’un stage à l’étranger

PARTIE 1

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Document 1 : Identifier les éléments qui rendent le stage à l’étranger attractif.

Je relève les éléments écrits sur l’affiche du document 1 : elle présente le stage à l’étranger comme « les clés de la réussite », indique que **1 300 entreprises recrutent** dans **48 pays** et sur **5 continents**, et propose des astuces et conseils d’experts. Ces informations mettent en avant de nombreuses possibilités et un accompagnement pour préparer son stage.

RÉPONSE À RETENIR

Le stage à l’étranger est attractif car il ouvre des possibilités dans de nombreuses entreprises, dans de nombreux pays et sur plusieurs continents. L’affiche le présente aussi comme une expérience favorable à la réussite et propose des conseils d’experts.

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Document 2 : Identifier les partenaires de ces mobilités.

Je repère les logos figurant au bas de l’affiche du document 2. Ils identifient la **République française**, **Pôle emploi** et **Erasmus+**, associé à l’Union européenne. L’affiche invite aussi à contacter un conseiller Pôle emploi et à envoyer sa candidature à une adresse Pôle emploi.

RÉPONSE À RETENIR

Les partenaires identifiables sont la République française, Pôle emploi et Erasmus+ (Union européenne).

Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Document 2 : Présenter deux compétences que Lucie pourra acquérir grâce à un stage à l’étranger.

Le document 2 annonce la pratique linguistique et l’expérience professionnelle comme apports d’une mobilité. Comme l’affiche situe les stages dans un pays anglophone ou germanophone et évoque la pratique d’une langue pendant le stage, Lucie pourra développer une compétence linguistique. En réalisant des tâches dans une entreprise, elle pourra aussi développer des compétences professionnelles.

RÉPONSE À RETENIR

Deux compétences que Lucie pourra acquérir sont la pratique d’une langue étrangère en situation de travail et le développement de compétences professionnelles grâce à son expérience en entreprise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.4

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

> Document 3 : Indiquer les raisons que Lucie aurait de choisir un pays francophone.

Le document 3 indique que le français est parlé notamment au Canada, surtout au Québec, en France et dans des pays d'Afrique francophone. Choisir un pays francophone permettrait à Lucie de vivre à l'étranger tout en pouvant communiquer en français. Le document mentionne aussi l'histoire francophone du Québec et précise que Montréal en est la plus grande ville.

RÉPONSE À RETENIR

Lucie pourrait choisir un pays francophone pour pouvoir communiquer en français pendant son séjour. Le Québec, au Canada, est une possibilité : le français y est parlé surtout dans cette province, et Montréal en est la plus grande ville.

Question 1.5

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Document 4 : Justifier pourquoi le profil de Lucie est adapté à un stage à l'étranger.

Le document 4 décrit des personnes jeunes qui ont quelques années d'expérience et s'intéressent à ce qui se passe ailleurs. Lucie est jeune, a trois ans d'expérience professionnelle et souhaite partir à l'étranger pour renforcer ses compétences et découvrir d'autres cultures : ces éléments correspondent au profil général décrit. Toutefois, le document précise que plus de 90 % des personnes observées ont entre 25 et 30 ans ; Lucie, à 21 ans, est plus jeune que cette tranche d'âge dominante.

RÉPONSE À RETENIR

Le profil de Lucie est adapté parce qu'elle est jeune, possède déjà plusieurs années d'expérience professionnelle et souhaite découvrir le travail et les cultures à l'étranger. Elle est toutefois plus jeune que la tranche d'âge de 25 à 30 ans qui représente plus de 90 % des personnes décrites dans le document.

Question 1.6

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Suite à la lecture de l'offre de stage publiée sur le site « Odyssée-agri », Lucie envisage finalement de partir au Canada. Document 5 : Présenter les avantages et les inconvénients de ce lieu de stage pour Lucie.

Je compare les conditions indiquées dans l'offre avec la situation de Lucie. Les avantages sont un stage annoncé comme bien rémunéré, l'hébergement et la nourriture fournis, ainsi qu'une expérience dans une exploitation de 3 237 ha en semis direct, avec plusieurs cultures et 20 bovins viande. Lucie pourrait aussi participer à des séminaires avec des candidats venus du monde entier et profiter de congés en juillet pour visiter les Rocheuses ou d'autres grands espaces canadiens.

Les points de vigilance sont que l'offre exige de l'expérience et une formation, et que la pratique de l'anglais est souhaitée. Lucie a déjà trois ans d'expérience et un CAP agricole, mais l'offre ne précise pas le niveau ou la formation exacte exigés : il faut donc vérifier que son profil correspond aux critères de l'exploitation. L'anglais pourrait être utile dans une famille anglo-saxonne. Enfin, la période d'avril à novembre est plus courte que l'année à l'étranger initialement envisagée par Lucie.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Avantages : stage annoncé comme bien rémunéré, hébergement et nourriture fournis, expérience dans une grande exploitation céréalière avec plusieurs cultures et un atelier bovin, séminaires avec des candidats internationaux et congés permettant de visiter les Rocheuses ou d'autres grands espaces canadiens.

Inconvénients et points de vigilance : expérience et formation exigées, dont les critères précis ne sont pas indiqués ; anglais souhaité et utile dans une famille anglo-saxonne ; période d'avril à novembre plus courte que l'année envisagée par Lucie. Son CAP agricole et ses trois ans d'expérience sont des atouts, mais il faut vérifier qu'ils répondent aux exigences exactes de l'offre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Exercice 2

10 points

Planification du voyage au Canada et budget du séjour

PARTIE 2

Question 2.1

PDF source, p. 2, PDF source, p. 7

> Document 6 : Estimer la distance qui sépare Marseille de Montréal.

Sur le document 6, je compare la distance entre les repères de Montréal et de Marseille avec la barre d'échelle indiquée « 1 000 km ». À vue de carte, la distance entre les deux villes représente environ cinq fois cette barre. La lecture reste une estimation, car il s'agit d'une mesure sur une carte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La distance entre Marseille et Montréal est d'environ **5 000 km**, d'après l'échelle du document 6.

Question 2.2

PDF source, p. 2, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

> Sur Internet Lucie sélectionne son billet d'avion via la compagnie Air France. Documents 7 et 8 : Sachant que Montréal est dans la province du Québec, calculer le temps de trajet entre Marseille et Montréal, en tenant compte de la correspondance à Paris.

Le document 8 indique un départ de Marseille à 15 h 20, une arrivée à Paris à 16 h 40, puis un départ de Paris à 18 h 00 après une correspondance de 1 h 20. Le document 7 situe la France six fuseaux horaires en avance sur le Québec. Ainsi, l'arrivée à Montréal à 19 h 40 correspond à 1 h 40 le lendemain à Paris. De 18 h 00 à 1 h 40, le vol Paris-Montréal dure donc 7 h 40.

J'ajoute les durées du premier vol, de la correspondance et du second vol : 1 h 20 + 1 h 20 + 7 h 40 = 10 h 20. Le contrôle par les horaires locaux donne le même résultat : 15 h 20 à Marseille correspond à 9 h 20 à Montréal, et de 9 h 20 à 19 h 40 il s'écoule 10 h 20.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le trajet total entre Marseille et Montréal, correspondance à Paris comprise, dure **10 h 20 min**.

Question 2.3

PDF source, p. 2, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

> Document 9 : Compléter les montants des deux postes de dépenses manquants et le budget mensuel de Lucie pour son séjour au Québec sur l'Annexe A, à rendre avec la copie après avoir été numérotée.

Le document 9 indique que les prix de l'alimentation au Canada sont supérieurs de 20 % à ceux de la France. Je multiplie donc le montant français par 1,20. Pour les transports, la baisse est de 18 % : je multiplie le montant français par 0,82. Enfin, j'additionne les cinq montants canadiens pour calculer le budget mensuel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Type de dépense	France	Canada
Alimentation	150,00 €	180,00 €
Transports	55,00 €	45,10 €
Loisirs	50,00 €	42,50 €
Logement	530,00 €	535,30 €
Achats divers	45,00 €	36,45 €
Budget total	830,00 €	839,35 €

Calculs : alimentation, 150 × 1,20 = 180,00 € ; transports, 55 × 0,82 = 45,10 €. Le total canadien est 180,00 + 45,10 + 42,50 + 535,30 + 36,45 = 839,35 €.

RÉPONSE À RETENIR

Sur l'annexe A, inscrire **180,00 €** pour l'alimentation, **45,10 €** pour les transports et **839,35 €** comme budget total mensuel au Canada.

Question 2.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

> L'entreprise céréalière lui propose une rémunération mensuelle de 1 434,50 CAD (dollar canadien). Sachant que 1 € équivaut à 1,50 CAD, déterminer si la rémunération proposée lui permet d'assurer ses dépenses.

Le taux de conversion indique que 1 € vaut 1,50 CAD. Pour convertir la rémunération en euros, je divise donc le montant en CAD par 1,50 : 1 434,50 ÷ 1,50 ≈ 956,33 €. Je compare ensuite cette somme au budget mensuel canadien de 839,35 €. La différence est d'environ 956,33 − 839,35 = 116,98 €.

RÉPONSE À RETENIR

Oui. La rémunération équivaut à environ **956,33 €** par mois et couvre le budget de **839,35 €**. Après les dépenses prévues, il lui reste environ **116,98 € par mois**.

Question 2.5

PDF source, p. 2, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

> Si cette rémunération lui laisse un reliquat, présenter les usages que Lucie pourrait en faire.

Le reliquat est la somme restante après le paiement des dépenses prévues. Lucie pourrait en mettre une partie de côté pour les imprévus ou son retour. Elle pourrait aussi consacrer une partie à des loisirs, à des visites ou à des excursions pendant ses congés, notamment pour découvrir les grands espaces du Canada, mentionnés dans l'offre de stage.

RÉPONSE À RETENIR

Lucie pourrait **épargner** une partie du reliquat et utiliser le reste pour ses loisirs, des visites ou des excursions au Canada, ou pour faire face à des dépenses imprévues.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2020/2020-CAP49-SEC-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.